

Les établissements de santé ont l'obligation de mettre à la disposition du public des indicateurs sur la qualité et la sécurité des soins. Les résultats globaux obtenus par le CH sont encourageants au regard des objectifs qualité définis par le Ministère de la Santé et la Haute Autorité de Santé.

Deux grandes catégories d'indicateurs ont été généralisées :

- Indicateurs relatifs aux infections nosocomiales (infections contractées durant l'hospitalisation)
- Indicateurs relatifs à la qualité et à la sécurité des soins

Ces données sont également accessibles sur le site Internet du Centre Hospitalier de Rumilly (www.ch-rumilly.fr) ou sur le site www.scopesante.fr

